

Quartier de la gare à Divonne : « Une catastrophe annoncée »

L'enquête publique sur le futur quartier de la gare à Divonne-les-Bains fait réagir l'Ashed (Association pour la sauvegarde de l'habitat et de l'environnement divonnais).

Par **Gérard DOUS** - 08 janv. 2021 à 06:02 - Temps de lecture : 2 min

| Vu 3017 fois



La place de Genève (place des Trois-Fontaines) dans sa version nouvelle. Photo DR

L'enquête publique sur le futur quartier de la gare à Divonne-les-Bains a débuté le 4 janvier, permettant aux habitants de donner leur avis sur ce projet d'aménagement urbain qui modifiera le visage du centre-ville.

Cette enquête publique fait réagir l'Ashed (Association pour la sauvegarde de l'habitat et de l'environnement divonnais). Si elle considère ce projet comme une « chance » pour la ville, elle sera vigilante à ce qu'il ne devienne pas « un cauchemar ».

« La mairie comme la société Bouygues (le constructeur) n'ont rien mis en œuvre pour rendre le projet accessible ; les documents sont les mêmes, illisibles et trompeurs [...] Ce plan d'aménagement est une catastrophe annoncée pour Divonne », dit l'Ashed.

Principale revendication : revenir au projet de 2015

Petit florilège des critiques : les voies de circulation en surface sont mal étudiées, isolant le quartier, la circulation souterraine obligatoire (du parking) livrant l'accès aux aires de stationnement, cinémas, etc., avec seulement deux accès sur la même rue, va créer des embouteillages, une zone accidentogène, et le blocage

de la rue de Genève. Les aires de stationnement sont en nombre insuffisant et difficiles d'accès. La construction sur dalle entraîne l'imperméabilisation des sols, pas d'arbres de haute tige, pas de pleine terre, la gestion de l'eau et de l'air est compliquée. Il est noté que des affouillements de 6 mètres et des exhaussements de 3 mètres ne sont pas décrits dans les documents.

L'Ashed demande donc que le projet d'aménagement mis en œuvre soit celui étudié par l'agence Anma, validé par les Divonnais à l'issue d'une concertation en 2015, que les surfaces prévues et leur répartition soient conformes au projet de 2015, que la rue de la Gare soit conservée dans son aspect patrimonial avec accès rue Voltaire, que la place des Trois Fontaines garde son emprise actuelle, avec de nombreux arbres de même essence que la rue de la Gare, pour ménager la vue sur le château et le mont Mussy.

Elle plaide pour des aires de stationnement indispensables à l'économie locale, demande que deux axes de circulation sans sous-sol du projet Anma soient bordés de commerces et plantés d'arbres de haute tige, que les hauteurs des immeubles s'inscrivent dans l'épannelage du site et, enfin, que le plan d'aménagement du quartier prévoit la remise en état de la gare dans son état patrimonial.

<https://www.ledauphine.com/culture-loisirs/2021/01/07/quartier-de-la-gare-une-catastrophe-annoncee-selon-l-association-ashed>